

Téléchargez gratuitement
l'application **Recycle!**
pour tout connaître sur
les collectes des déchets.



inbw

Fostplus

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

ZONES 2, 4, 7, 8 (voir listes de rues au verso)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	6-20	3-17	2-16-30	11(sa)-27	11-25	8-22	6-20	3-17-31	14-28	12-26	9-23	7-21
Papiers- cartons	27	24	23	20	18	15	13	10	7	5	2-30	28
Ordures ménagères	Chaque semaine en fonction des zones décrites au verso											

ZONES 1, 1A, 3, 5, 6, 9 (voir listes de rues au verso)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	7-21	4-18	3-17-31	14-28	12-26	9-23	7-18(sa)	4-18	1-15-29	13-27	10-24	8-22
Papiers- cartons	28	25	24	21	19	16	14	11	8	6	3	1-29
Ordures ménagères	Chaque semaine en fonction des zones décrites au verso											

Pour de plus amples renseignements sur les collectes de déchets, voir au verso.

Visez juste avec le guide de tri des emballages

PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)



Remarques :

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.
- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8 L.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.

P Bouteilles et flacons en Plastique



M Emballages Métalliques



C Cartons à boissons



Collecte en porte-à-porte*



ATTENTION ! Pas d'extension des emballages en plastique autorisés dans les sacs bleus, tant que le centre de tri n'est pas adapté (pas avant l'été 2021). Donc sont toujours interdits :



Les barquettes et les ravers en plastique



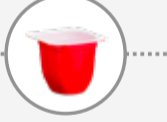
La frigolite, les papiers aluminium et cellophane



Tous les autres emballages et objets en plastique



Le gobelet en plastique



Le pot de yaourt



Les papiers et cartons sales

Sont à déposer au recyparc :

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les films d'emballage en plastique tels que les sacs, les films entourant les bouteilles et les rouleaux de papiers essuie-tout...
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les pots de fleurs.



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

À déposer dans les bulles*



Évitez les erreurs les plus fréquentes



Remarque : Les ampoules à filament, halogènes et les verres à boisson cassés sont à jeter bien emballés dans vos déchets résiduels.

Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte*



Évitez les erreurs les plus fréquentes



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

*ou via le recyparc

Pour tout renseignement complémentaire sur la gestion des déchets, visitez le site internet d'in BW (votre intercommunale de gestion des déchets): www.inbw.be

Infos sur le tri et le recyclage: www.fostplus.be

Commune de Braine-l'Alleud

Collectes en porte-à-porte

Sortez vos déchets la veille du jour de collecte, à partir de 18 h.

- **Ordures ménagères** : chaque semaine, le lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi selon les zones (voir ci-après) dans les sacs communaux réglementaires. **Du 01/01 au 31/01, en cas de jour férié, la collecte sera reportée au lendemain et à partir du 01/02, voir détails dans la description des zones.**
- **Déchets verts de jardins** : tous les 15 jours, le même jour que les ordures ménagères entre le 30 mars et le 27 novembre. **En cas de jour férié, la collecte sera reportée au lendemain. Uniquement les semaines paires de l'année :**

30/03 au 03/04	08/06 au 12/06	17/08 au 21/08	26/10 au 30/10
13/04 au 17/04	22/06 au 26/06	31/08 au 04/09	09/11 au 13/11
27/04 au 01/05	06/07 au 10/07	14/09 au 18/09	23/11 au 27/11
11/05 au 15/05	20/07 au 24/07	28/09 au 02/10	
25/05 au 29/05	03/08 au 07/08	12/10 au 16/10	

Le gazon et les feuilles seront conditionnés dans les sacs réglementaires en papier kraft et les fins branchages (moins de 4 cm de diamètre) seront présentés en fagots de maximum un mètre de long, ligaturés avec de la fibre naturelle. Tout autre type de déchets (de cuisine, terre cuite...) est formellement interdit.

- **Sapins de Noël** : une récolte est organisée par les services communaux le :
mercredi 08 janvier : **zones 1, 1A, 2, 3 et 4**
vendredi 10 janvier : **zones 5, 6, 7, 8 et 9.**
Les sapins avec croix, pot, guirlande ou autre ne seront pas enlevés!
Plus d'informations : contactez votre Commune. (T 02/854.03.70).

Collecte des encombrants à la demande

Pour l'évacuation de ces déchets, les habitants sont invités à se rendre au recyparc.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au recyparc (objets trop lourds ou trop grands, pas de véhicule adapté), vous pouvez appeler in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au n° gratuit : **0800 49 057**. L'appel sera enregistré (coordonnées, types de déchets, volume...) et un rendez-vous sera fixé dans les semaines qui suivent.

Les déchets devront être triés et sortis pour l'heure fixée. Il est demandé de les sortir à un endroit facilement accessible tel que l'enlèvement puisse se dérouler en toute sécurité. Sortez vos déchets le jour même pour éviter tout dépôt sauvage. Le prix de l'enlèvement est fixé à 5€ par m³. Le maximum autorisé est de 3 m³ pour un prix de 15€. Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer **le paiement de préférence par Bancontact** et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez aider notre agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous.

En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé!

Pour bénéficier de la prime communale à l'utilisation du service intercommunal d'enlèvement des encombrants à la demande de l'in BW, rendez-vous sur le site internet www.braine-lalleud.be, rubrique «Braine-l'Alleud-Primes».

Listes des rues, zone par zone

Zone 1 Collecte des ordures ménagères le mercredi.

En cas de jour férié :

– Du 01/01/2020 au 31/01/2020 : collecte reportée au lendemain

– À partir du 01/02/20 : collecte reportée au samedi

Alseberg (chaussée d') de Place Cardinal Mercier -> J. Volders	Cyclamens (avenue des) Decoster (rue Charles) Desenfans (rue Albert) Destrée (rue Jules) Eau Vive (rue de l') Estrée (avenue de l') Faisan (rue du) Flamand (rue Pierre) Fortemps (rue) Bouton d'Or (rue du) Brasseurs (rue des) Brel (avenue Jacques) Briqueterie (rue de la) Cardinal Mercier (place) Carême (rue Maurice) Castegier (rue du) Champ de la Bloquerie (av. du) Chantecler (avenue) Château (rue du) Chevreuil (rue du) Chiennerie (rue de la) Colo-Hugues (place) Colo-Hugues (rue) Colonelle (rue de la) Croix-Rouge (avenue de la) Cure (Place de la)	Pergère (rue) Petit Jean (rue du) Pirenne (rue Henri) Plisnier (rue Charles) Pont des Diâp (av'nuwe du) Reiff (rue Gaston) Rodenbach (rue Georges) Rossignol (rue du) Roussart (chemin du) Roussettes (chemin des) Sainte-Rolande (clos) Saint-Nicolas (rue) Scolasse (rue) entre Grange des Champs et chemin de fer Simenon (rue Georges) Snoy (esplanade Lieutenant Général Baron) Stanislas André Steeman (rue) Thiry (rue Marcel) Tisserands (rue des) Trairée (rue de la) Trois Apôtres (rue des) Vaillée Bailly (rue) Volders (rue Jean) Wayez (rue)
--	---	--

Zone 1A Collecte des ordures ménagères le mercredi.

En cas de jour férié :

– Du 01/01/2020 au 31/01/2020 : collecte reportée au lendemain

– À partir du 01/02/20 : collecte reportée au samedi

Alseberg (chaussée d') entre Place du Môle et Place Cardinal Mercier	Goëtte (rue de la) Grand-Place Baudouin Ier Hans (rue Jules) Jourez (avenue Léon) Môle (place du) Môle (rue du) Monseigneur Cloquet (jardin de)	Reine Fabiola (place) Renard (place Abbé) Sainte-Anne (place) Sainte-Anne (rue) Saint-Jacques (avenue) Schépers (rue) Serment (rue du) Van Belle (rue Doyen)
--	---	--

Zone 2 Collecte des ordures ménagères le lundi.

En cas de jour férié : collecte reportée au lendemain

Toutes les rues de Lillois	Françq (rue René) Pré du Chapitre	P'tit Coriat (chemin du) Vitrier (clos du)
----------------------------	-----------------------------------	--

Zone 3 Collecte des ordures ménagères le mardi.

En cas de jour férié : collecte reportée au lendemain

Toutes les rues situées entre la Chaussée de Tubize et la Chaussée d'Alsemberg y compris :

Toutes les rues du quartier 7 Fontaines	Bergeronnettes (avenue des)	Gritte (rue)
Abeiche (rue d')	Clairbois	Grives (avenue des)
Alsemberg (vieux chemin d')	Caraute (rue de)	Horizon (clos de l')
Ancienne Barrière (rue de l')	Dame à la Rose (rue de la)	Sart-Moulin (rue de)
Avocettes (avenue des)	Dudinsart (drève)	Sècheron (sentier le)
	Gare (petite rue de la)	Vanneaux (avenue des)

Zone 4 Collecte des ordures ménagères le mardi.

En cas de jour férié : collecte reportée au lendemain

Toutes les rues du quartier Saint-Zèle	Doignon (rue du)	Noisetiers (rue des)
Aiglon (avenue de l')	Douce Colline (avenue de la)	Ormes (rue des)
Alsemberg (chaussée d') de J. Volders -> Mont-St-Pont	Eglantiers (chemin des)	Palau (rue)
Arbalétriers (rue des)	Ferme (avenue de la)	Papyrée (rue de la)
Artisanat (avenue de l')	Foriest (chemin du)	Petit (sentier le)
Aulnes (rue des)	Four (rue du)	Piles (rue des)
Aurore (clos de l')	Fourçon (chemin du)	Planche au Pêcheur (rue de la)
Bach (rue Jean Sébastien)	Franck (rue César)	Platanes (rue des)
Bara (chaussée)	Gare (rue de la)	Frênes (rue des)
Baty de la Justice (chemin)	Genêts (rue des)	Praye (chemin de la)
Baty Scolasse (chemin Le)	Graignette (rue de la)	Pré de la Perche (chemin du)
Bois (chemin dit Le)	Grange des Champs (rue)	Ravel (square)
Cerisiers (avenue des)	Industrie (avenue de l')	Rosignol (chemin du)
Champ de la Clôture (chem. du)	Infante (chemin de l')	Rosignol (sentier du)
Champs Clairs (avenue des)	Jardinier (rue du)	Royale Harmonie (rue de la)
Champs du Bois (rue des)	Justice (rue de la)	Saint-Saëns (rue)
Châtaigniers (rue des)	La Rue (rue)	Saint-Zèle (rue de)
Chênes (rue des)	La Vau (rue)	Sart-Moulin (rue de)
Chopin (rue)	Longchamp (rue) de rue Culée -> clos Saint-Roch	Scolasse (rue) entre Grange des Champs et Alsemberg
Commerce (avenue du)	Lully (square)	Scolasse (sentier)
Coniche (rue)	Mamour (chemin)	Soleil Levant (rue du)
Debussy (rue)	Merisiers (rue des)	Tilleuls (rue des)
Déesse Pomone (avenue)	Moulin à Aubes (rue du)	Verts Pâturages (avenue des)
Docteur Sevrin (rue du)	Mozart (rue)	Voiturons (chemin des)
		Wautier (rue Marius)

Zone 5 Collecte des ordures ménagères le jeudi.

En cas de jour férié :

- Du 01/01/2020 au 31/01/2020 : collecte reportée au lendemain

- À partir du 01/02/20 : collecte reportée au samedi

Abbaye (rue de l')	Cambrai (rue de)	Empereur (avenue de l')
Albert 1er (avenue)	Cent Douzième (avenue du)	Epinoy (avenue d')
Allard (avenue Alphonse)	Croix (rue de la)	Fidélité (avenue de la)
Alliés (rue des)	Cusance (avenue Béatrice de)	Garde Impériale (avenue de la)
Basingstoke (avenue de)	Dernier Carré (avenue du)	Géraniums (avenue des)
Bel Voir (clos de)	Desnouettes (bd Pire Lefebvre)	Germinal (avenue)
Bonaparte (av. Prince Jérôme)	Drouet d'Erlon (square)	Grande Armée (avenue de la)
Brassinne (avenue Raymond)	Égalité (avenue de l')	Hainaut (rue du)

Hirondelles (rue des)
Hougoumont (square d')
Kellerman (avenue Général)
Laurent (rue Ernest)
Liberté (avenue de la)
Lorraine (av Prince Charles de)
Marie Tête de Bois (rue)
Marsan (avenue de)
Menden (avenue de)

Milhaud (avenue Général)
Napoléon (avenue)
Ney (avenue Maréchal)
Octrois (avenue des)
Oisillons (chemin des)
Petite rue à l'Art
Pétunias (avenue des)
Remiremont (avenue Abbessé
de)

Riva-Bella (place Ouistreham)
Rohan (avenue de)
Roses (avenue des)
Rousseau (avenue Georges)
Ruquoy (avenue Général)
Saint-Sébastien (place)
Scoutisme (rond-point du)
Soubise (avenue de)
Vaudémont (avenue de)

Zone 6 Collecte des ordures ménagères le jeudi.

En cas de jour férié :

- Du 01/01/2020 au 31/01/2020 : collecte reportée au lendemain

- À partir du 01/02/20 : collecte reportée au samedi

Armistice (avenue de l')	Coquelicots (avenue des)	Nicage (rue du)
Astrid (chaussée Reine)	Drummondville (avenue de)	Nivelles (chaussée de)
Batisseau (rue du)	Europe (boulevard de l')	Orange (avenue Prince d')
Bleuets (rue des)	Geneviève de Brabant (avenue)	Orange (clos du Prince d')
Blücher (avenue)	Guéménée (avenue de)	Paix (avenue de la)
Bonne Fosse (avenue de la)	Hugo (avenue Victor)	Semaillère (rue de la)
Britannique (avenue)	Lamartine (clos)	Taillevent (clos du)
Cantecroy (avenue de)	Lion (route du)	Vieille Ferme de Cambrai (sentier de la)
Charleroi (chaussée de)	Merbraine (rue de)	Wellington (avenue)
Charron (rue du)	Mont-St-Jean (chaussée de)	Withem (avenue Henri de)

Zone 7 Collecte des ordures ménagères le vendredi.

En cas de jour férié :

- Du 01/01/2020 au 31/01/2020 : collecte reportée au lendemain

- À partir du 01/02/20 : collecte reportée au samedi

Ancienne Forge (rue de l')	Culots (rue Les)	Moulin à Eau (rue du)
Basse Mouturie (rue de la)	Delaleau (rue)	Neuve Cour (rue de la) Nivelles (vieux chemin de)
Baty du Cerisier (rue)	De Moor (rue Armand)	Nouvelles (chemin de)
Beliau (clos)	Déportés (rue des)	Ophain (chaussée d')
Belles Pierres (rue des)	Dinant (rue de)	Ophain (place d')
Bertinchamp (rue)	Drape (rue du)	Pirois (rue du)
Bois d'Hawia (rue du)	École (rue de l')	Potagers (rue des)
Bois Fleuri (clos du)	Église (rue de l')	Pré de la Blanche Maison (rue)
Bois Planté (rue du)	Ferme l'Agent (clos de la)	Renclos (rue des)
Bois-Seigneur-Isaac (rue de)	Fleurs (rue des)	Résistants (rue des)
Bon Air (rue et sentier)	Gazon (rue du)	Rites (Campagne des)
Bossu (rue du)	Giroune (rue)	Ry Ternel (rue du)
Botte (rue Michel)	Grand-Mère (rue)	Saules (rue les)
Bourgeys (rue Arnould)	Griponwez (rue de)	Tiennes (rue les)
Bourgeys (rue Norbert)	Hal (rue de)	Timpe et Tard (rue et sentier de)
Bouvrée (rue de la)	Hautmont (rue du)	Try (rue du, ruelle du, sentier du)
Brûlés (rue Les)	Hennuyères (rue d')	Vieux Chemin de Nivelles
Brûlots (clos des)	Houlette (rue de la)	Village (Bois du)
Castor (rue)	Hubeau (rue Jacques)	Vingt Bonniers (avenue des)
Chavée (rue)	Laus (rue Roger)	Wilputte (rue Armand)
Cimetière (rue du)	Lilas (rue des)	
Combattants (rue des)	Lillois (rue de)	
Cour (rue de la Neuve)	Marne (rue à la)	
Courte (rue)	Marteau (rue du)	

Zone 8 Collecte des ordures ménagères le vendredi.

En cas de jour férié :

- Du 01/01/2020 au 31/01/2020 : collecte reportée au lendemain

- À partir du 01/02/20 : collecte reportée au samedi

Acacias (rue des)	France (boulevard de)	Petit Père Michel (drève du)
Alliance (boulevard de l')	Fraternité (rue de la)	Pinsons (avenue des)
Allemagne (Square d')	Gos (rue Joseph)	Piraumont (route de)
Angleterre (Boulevard d')	Gué (rue au)	Portugal (avenue du)
Autriche (avenue d')	Hauts Tiennes (rue des)	Prés Ophain (chemin des)
Archers (rue des)	Hayettes (rue les)	Quartier St-Jacques (place du)
Basse-Cour (rue de la)	Italie (place d')	Ramiers (avenue des)
Bayard (rue)	Irlande (rue d')	Roseaux (rue des)
Belgique (rue de)	Japon (avenue du)	Sadin (clos du)
Berges du Ruisseau (rue des)	Joncs (rue des)	Sainte-Rita (clos)
Bois le Duc (chemin de)	Long Cheneau (chemin du)	Saint-Laurent (rue)
Bordet (rue Jules)	Longue (rue)	Saint-Sébastien (rue)
Bouvreuil (avenue du)	Luxembourg (place du)	Salamandres (rue des)
Centenaires (clos des)	Maçons Fumistes (rue des)	Saussois (rue des)
Chardonnerets (rue des)	Maeterlinck (rue Maurice)	Solidarité (rue de la)
Cimorné (rue du)	Maison à Tout Vent (ch. de la)	Sorbiers (avenue des)
Coin de Terre (rue du)	Maison du Roi (chemin de la)	Suède (Avenue de)
Colbie (clos du)	Mésanges Bleues (rue des)	Taillis (rue des)
Colbie (rue du)	Nénuphars (rue des)	Talus (chemin des)
Danemark (square du)	Neuville (rue de la)	Tarins (avenue des)
Énergie (rue de l')	Norvège (avenue de)	Tchéquie (avenue de la)
Épinoches (clos des)	Ophain (chaussée d')	Tourterelles (avenue des)
Espagne (avenue d')	Paradis (rue du)	Triton (clos du)
Fauvettes (rue des)	Parc (chemin du)	Val de l'Écossais (clos du)
Feuillage (avenue du)	Parc (clos du)	Verdiers (clos des)
Filature (rue de la)	Paveurs (rue des)	Vieux Genappe (chemin de)
Finlande (avenue de)	Pays-Bas (avenue des)	Vieux Foriest (rue du)
Flohaye (avenue de la)	Pays-Bas (place des)	Vignoble (rue du)
Fond St-Georges (chemin du)	Pères (chemin des)	21 juillet (avenue du)
Fosse au Sable (rue de la)	Petit Père Denis (drève du)	

Zone 9 Collecte des ordures ménagères le mardi.

En cas de jour férié : collecte reportée au lendemain

Blanc Caillou (chemin du)	Hain (rue du)	Rombaut (rue)
Bois de Hal (chemin du) - partie étroite	Lanneau (chemin Jean)	Roussart (chemin du)
Broctiaux (chemin-sentier)	Longchamp Bouvrée (sentier)	Stecq (chemin du)
Chemin de Nizelles	Malplaquée (rue de la)	Valcq (rue du)
Ferme le Mont	Piécettes (chemin des)	Vertes Bornes (chemin des)



**Grand Nettoyage de Printemps
les 27, 28 et 29 mars 2020**

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur
www.walloniepluspropre.be



Refusé à la collecte des encombrants

Si vos déchets ne correspondent pas à la définition d'un encombrant, nous serons dans l'incapacité de les enlever. Vous serez contraints de les reprendre et de les orienter vers la filière appropriée. Inutile de mettre des déchets dans des sacs noirs ou dans tout autre sac non réglementaire. Les collectes d'encombrants ne sont pas des alternatives aux sacs poubelles payants. Mettez ces déchets dans vos sacs poubelles réglementaires et présentez-les lors des collectes d'ordures ménagères !

Respectez l'environnement en veillant à ne pas y mettre :

- des déchets qui peuvent être recyclés et/ou valorisés
- des déchets dangereux devant être traités de manière spécifique

Type de déchets refusés	Comment les évacuer ?	Traitement prévu
Petits déchets entrant dans un sac poubelle	• Sac poubelle d'ordures ménagères (collecte chaque semaine)	Valorisation énergétique
PMC	• Sac bleu PMC (collecte toutes les 2 semaines)	Recyclage
Papiers-cartons	• Collecte toutes les 4 semaines	Recyclage
Bouteilles, flacons et bouchons en verre	• Bulles à verre ou recyparc	Recyclage
Déchets verts : tontes de pelouse, feuilles...	• Compostage et broyage à domicile • Recyparc (si < 2 m³) • Plate-forme de compostage de l'intercommunale in BW à Virginal (067/64 68 77) (si > 2 m³)	Compostage
Petits déchets inertes : briquillons, briques, tuiles, carrelages, béton...	• Recyparc (si < 2 m³) • Louer un conteneur (si > 2 m³)	Recyclage
Déchets spéciaux : peinture, pesticides, cirages, batteries de voitures, extincteurs, tubes néon...	• Recyparc	Traitements respectueux de l'environnement
Amiante-ciment (« Eternit ») : tôles ondulées, ardoises, tuyaux...	• Recyparc • Centres agréés (si grandes quantités, voir http://environnement.wallonie.be)	Mise en CET (décharge) spécifique
Bonbonnes de gaz	• Consulter le site web www.mabouteillegaz.be	Valorisation

Sont également exclus tous les déchets d'origine professionnelle et industrielle !



Horaires et adresse du recyparc

Chaussée de Nivelles 213, 1420 Braine-l'Alleud, T 02 384 79 65
face à la station TEXACO, à la sortie 24 du ring Est

Du lundi au vendredi de 13 h à 19 h
(dernier accès 18 h 45).

Le samedi de 09 h à 17 h
(dernier accès 16 h 45).

Dernières entrées : 15 min avant l'heure de fermeture.

Infos : voir www.braine-lalleud.be

Apports volontaires

- **Bulles à verre**: des bulles à verre sont présentes sur le territoire afin de collecter sélectivement le verre blanc et le verre coloré.
Pensez aux voisins: ne déposez pas votre verre entre 20 h et 8 h!
- **Recyparc**: les déchets issus des ménages brainois, triés recyclables, valorisables, toxiques ou encombrants peuvent y être déposés gratuitement dans des conteneurs spécifiques. Coordonnées et horaires: voir page précédente.
- **Conteneurs à textiles**: vêtements propres, maroquinerie, chaussures liées par paire et lingerie peuvent être apportés dans les conteneurs à textiles de l'Asbl Terre (emplacements voir: www.terre.be).
- **Les Petits Riens asbl** (emplacements voir www.petitsriens.be).

Ressourceries

- La « Fol' Fouille » collecte gratuitement à domicile des petits meubles, des appareils électroménagers, des vêtements, des jouets, des livres... Le tout propre et en bon état. L'apport volontaire à la Ressourcerie est aussi possible à l'adresse suivante: 218, rue Jean Volders – 1420 Braine-l'Alleud. Pour en savoir plus: www.folfouille.be, info@fol fouille.be ou T 02 385 24 35.
- Repair café - Avant de jeter, pensez à réparer: repaircafebla@gmail.com 0495 50 02 34
- La Boutikadon: les objets sont proposés sur le site <http://www.boutikadon.be> – info@boutikadon.be – 0475/60 61 57

Remarques importantes :

- Les collectes commencent **dès 6 h du matin**.
Prière de sortir vos déchets la veille **à partir de 18 h**.
- Poids maximum des sacs poubelles conformes: 15 kg.
- **S'ils n'ont pas été collectés**, contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au plus tard le lendemain. Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, placez vos déchets **à un endroit accessible**.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Vos déchets n'ont pas été collectés ?

Si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets), sauf pour les sapins de Noël, au plus tard le lendemain du jour de la collecte:

Tél. gratuit: **0800 49 057**

E-mail: valmat@inbw.be

Pour tout renseignement complémentaire sur la gestion des déchets,
visitez le site internet d'in BW: www.inbw.be